



ENVIRONNEMENT

## Une battue aux sangliers dans la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet

**Le samedi 27 février 2016, entre 8h et 11h, se déroulera une battue aux sangliers au sein de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet, à Villefontaine.**

Cette action de régulation de la population vient après un constat de plus en plus fréquent de dégâts dans les prairies, et les cultures, ainsi que de nombreux accidents de la route autour de la réserve naturelle. Les sangliers ont en effet pris l'habitude de venir s'y réfugier, se sentant là plus en sécurité, la chasse proprement dite y étant interdite. Le secteur est considéré aujourd'hui comme point noir sur le département de l'Isère.

C'est pourquoi, la CAPI, en tant que gestionnaire de la Réserve, et consciente des problèmes occasionnés, a donné son accord aux services de l'Etat, qui organisent cette battue avec des louvetiers et le soutien des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA).

Il s'agit à travers cette opération de tenter de réguler quelque peu l'espèce qui tend globalement à se développer à l'échelle locale mais aussi nationale. On espère aussi que le dérangement occasionné entraînera un sentiment d'insécurité pour l'espèce. Cette opération sera probablement renouvelée le 10 janvier.

Mais c'est aussi l'occasion de mobiliser l'ensemble des partenaires, ACCA, Fédération de chasse, Office National de la Chasse et de la faune sauvage, services de l'Etat, en lien avec la Région Rhône-Alpes, pour tenter de trouver des solutions à plus long terme. Même si l'animal a bien évidemment sa place dans la réserve, et peut apporter par certains aspects des éléments positifs (grâce à lui, le développement de certaines plantes a pu être observé dans d'autres réserves naturelles), il peut aussi entraîner des dégâts dans la roselière, lieu de refuge de nombreux oiseaux, et ses prélèvements sur les amphibiens peuvent devenir problématiques et être une des explications de la baisse des effectifs recensés.



**Il est demandé au public d'éviter le périmètre de la réserve le temps de l'opération, mais également de respecter les consignes de sécurité qui seront données sur place.**

**La route RD36 entre les ronds- points du stade de la prairie et de Vaulx Mi- lieu sera coupée entre 7 et 11h. Une déviation sur le quartier des Fougères sera mise en place.**

